





Les pertes s'élèvent à un million et demi de dollars.

**Le choléra.** — Le choléra se répand d'une façon alarmante à Peshawar (Indes). Il y a eu 300 morts durant le mois de juillet.

**Tirages financiers.** — Ville de Paris. Emprunts de 1885 et 1860. — Ce tirage comprend 2,364 obligations de chaque série, soit 7,092 obligations au total.

Les obligations de l'emprunt de 1885 ne forment qu'une série : celles de l'emprunt de 1860 en comprennent deux.

Les obligations de chacune de ces séries portant le numéro 41,368, sorti le premier, ont droit à 100,000 francs.

Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 fr. : 135,987, 46,420, 26,362, 93,650.

Les dix numéros ci-après, chacun 1,000 fr. : 53,981, 127,679, 70,782, 123,468, 16,579, 119,906, 3,061, 24,231, 134,445, 121,941.

Les 2,319 autres numéros sont remboursables au pair.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### DISTRIBUTION DES PRIX

AU LYCÉE DE CAHORS

Mardi, à 9 heures du matin, a eu lieu la distribution des prix au Lycée de Cahors, sous la présidence de M. Eloi Béral, sénateur, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique.

A côté de M. Béral nous avons remarqué MM. le Préfet du Lot, l'Inspecteur d'Académie, le Secrétaire général, le Proviseur du Lycée, le Maire de Cahors, le Président du tribunal civil, le Président du Conseil général, et toutes les notabilités civiles et militaires de la ville.

La vaste cour d'honneur était trop étroite pour contenir le public d'élite qui s'était donné rendez-vous à cette solennité.

La musique du 7<sup>e</sup> de ligne prêtait son concours à cette fête scolaire.

C'est M. V.ès, professeur d'histoire, qui a prononcé le discours d'usage. Le jeune professeur avait choisi pour sujet « l'histoire, école du patriotisme utile à la Patrie. » (Nous publierons ce discours dans notre prochain numéro).

M. Béral prend ensuite la parole et prononce une magnifique harangue sur le patriotisme. Ce discours a été frénétiquement applaudi.

La distribution des prix a commencé par la proclamation des jeunes gens admis au baccalauréat :

**Baccalauréat ès-sciences complet.** — MM. Cayla, Félix; Benné, Arthur; Mallot, Henri.

**Baccalauréat ès-lettres (2<sup>e</sup> partie).** — MM. Bridenne, Elie; Saint-Roch-Veissy, René; Arnault, Charles; Rouquié, Paul.

**Baccalauréat ès-lettres (1<sup>re</sup> partie).** — MM. Lagasque, Paul; Rougié, Antony; Bousquet, Alfred; Ganiayre, Robert.

Les examens des divers baccalauréats ne sont pas terminés; il y a quatre admissibles pour le baccalauréat de philosophie et dix-sept admissibles pour le baccalauréat de rhétorique.

**Prix d'honneur** créés par l'Association des anciens élèves du Lycée de Cahors :

**Mathématiques élémentaires.** — Benné, Arthur. Philosophie. — Lagasque, Paul.

**Prix d'honneur** décerné par la Société des Etudes du Lot :

**Rhétorique.** — Gratacap, Marc.

Liste des élèves qui ont obtenu le plus de nominations :

**Mathématiques élémentaires.** — MM. Arthur Benné; René Monties; Auguste Bessières.

**Mathématiques préparatoires.** — MM. Pierre Gransault; François Compeyrot.

**Philosophie.** — MM. Paul Lagasque; Jean Fleuret.

**Rhétorique.** — MM. Marc Gratacap; Emile Vargues; Louis Gaston.

**Seconde.** — MM. Georges Mendaille; Paul Delvit; Camille Ferran.

**Troisième.** — MM. Célestin Grèze; Georges Faurie.

**Enseignement spécial.** — Léon Lemeste; Paul Conquet; Louis Lapevre.

**Quatrième.** — MM. Fernand Couture; Marcel Gazaly; Jean Calmel.

**Cinquième.** — MM. Léonce Constans; Léon Vidal; Adolphe Crouzat.

**Sixième.** — MM. Louis Cambon; Jules Lhoste.

**Enseignement spécial.** — Gustave Bès; Victor Serres; Gaston Boutet; Paul Conduché.

**Septième.** — MM. Marcel Clary; Louis Gosse; Paul Course.

**Huitième.** — MM. Henri Olié; Gustave Vaissé.

**Neuvième.** — MM. René Lambœuf; Paul Pouget.

**Classe primaire.** — Eugène Ancienne; Louis Relhié; Louis Blanc.

**Classe enfantine.** — Robert Bourdein; Urbain Blanchard; Jean Mahout; André Bédoué; Maurice Bro; Albert Gerbier; Léon Périé.

**Baccalauréat ès-lettres (2<sup>e</sup> partie).** — Ont été définitivement reçus :

MM. Lagasque (*mention assez-bien*); Fleuret;

Delprat;

Bousquet.

**Baccalauréat ès-lettres (1<sup>re</sup> partie).** — Ont été définitivement reçus :

MM. Auzé, Bergon, Boisse, Cadiergues, Caillauson, Cazes, Chartrou, Denugues, Fontès, Gaston, Gratacap, Lacoste, Reygasse, Vargues.

**Brevet supérieur de l'enseignement primaire** — 19 candidats se sont présentés, 11 ont été admis aux épreuves orales, 7 ont été définitivement reçus; ce sont : MM. Bessières, Blanié, Carbonel, Delpech, Moulènes, Soulié et Saquet.

**Armée.** — Notre compatriote, M. Georges Courbebaïsse, vient d'être nommé capitaine d'artillerie.

**Légion d'honneur.** — Notre compatriote, M. Gisbert, trésorier à l'armée d'Afrique, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

**Ponts et chaussée.** — M. Benoist, Henri, conducteur des ponts et chaussées de 2<sup>e</sup> classe, attaché dans le département de la Manche, au service d'études et travaux des chemins de fer d'Avranches à Domfront, sera attaché dans le département du Lot, au service d'études et travaux de chemins de fer d'Aurillac à Saint-Denis (Emploi vacant).

**Commissariat de surveillance.** — M. Georges Martin, employé des chemins de fer à Cahors, vient d'être déclaré admissible à l'emploi de commissaire de surveillance administrative des chemins de fer avec le numéro 2 de classement sur la liste des civils, et M. Lambœuf, capitaine en retraite, avec le numéro 5 de classement sur la liste des militaires.

M. Lambœuf est nommé au poste de Figeac.

**Les territoriaux.** — Les hommes des classes 1874 et 1875 appartenant aux escadrons impairs de la cavalerie de l'armée territoriale seront convoqués en une seule série et par ordre d'appel individuel, du lundi 7 au 19 novembre inclus, pour accomplir la période d'instruction obligatoire.

**Congés militaires.** — Le ministre a décidé qu'il serait accordé des permissions et congés aux hommes des classes de 1883 et 1884, et exceptionnellement aux hommes de la classe 1885, pendant la période qui s'étend depuis la fin des manœuvres jusqu'au 15 mars 1888.

Cette mesure permettra de faire face au surcroît de dépenses résultant de la convocation des dispensés de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872.

**Saint-Céré.** — M. de Verninac, sénateur, est délégué pour présider la distribution des prix de l'école primaire supérieure de jeunes filles de Saint-Céré.

**Vol.** — Samedi, dans la journée, des voleurs se sont introduits dans la maison de la veuve S..., propriétaire à Cabessut, et ont soustrait une somme de 150 fr.

**Réunion publique.** — Samedi 6 août, à 9 heures du soir, aura lieu, dans la salle du Théâtre, une réunion publique, ayant pour but de désigner un candidat au conseil municipal de Cahors.

**Postes et Télégraphes.** — L'examen pour l'admission au surcroûment des postes et télégraphes a eu lieu aujourd'hui. Le nombre des candidats est de 46.

**Empoisonnement.** — M. S..., négociant à Cahors, a failli être empoisonné en mangeant du poisson de mer, qu'on lui avait envoyé dans de la glace.

Pour assurer la conservation de ce poisson, on l'avait saupoudré de sel vénéneux, lequel aurait provoqué l'intoxication.

Heureusement que les soins intelligents prodigués à temps ont empêché l'intoxication de se compléter.

A cette occasion, nous croyons bien faire en rappelant aux riverains de nos cours d'eau et aux amateurs de poisson d'eau douce, que les œufs de barbeau peuvent, à certaines saisons, empoisonner les personnes qui en mangent.

Puisse notre recommandation prévenir le retour d'accidents qui se sont déjà produits par l'ingestion de ces œufs. (Dépêche).

**Inspection des pharmacies.** — Par arrêté de M. le préfet du Lot, en date du 18 juillet, MM. Fonservine, docteur en médecine à Gramat, Bassouls, pharmacien à Gramat, et Cabanès, pharmacien à Gourdon, sont désignés pour faire partie, en 1887, de la commission d'inspection des pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales de l'arrondissement de Gourdon.

**L'ouverture de la chasse** est fixée

au dimanche 21 août pour la première zone, comprenant la Haute Garonne, l'Ariège, le Tarn-et-Garonne, le Lot et le Lot-et-Garonne.

**Exposition artistique et industrielle de Tulle.** — Parmi les lauréats de l'exposition artistique et industrielle de Tulle nous relevons les noms de : M. Lafon, carrossier à Saint-Céré, médaille d'argent; MM. Bourgeix et Cheminat, négociants à Saint-Céré, médaille d'argent.

**Le départ de la classe.** — La classe de 1882 et les militaires libérables du service actif d'ici au 30 juin 1888 inclusivement, seront renvoyés dans leurs foyers du 20 au 30 septembre prochain, pour faire place aux jeunes soldats de la classe de 1886, qui doivent, ainsi que nous l'avons annoncé, être appelés à partir du 3 octobre.

Des ordres ultérieurs seront donnés pour le renvoi dans leurs foyers des militaires de la classe de 1882 appartenant au corps du Tonkin.

**La remonte.** — L'attention du ministre de la guerre a été appelée, sur les nombreuses réclamations des éleveurs, qui se plaignent de ne pas avoir eu connaissance, en temps utile, des opérations des comités de remonte.

Des instructions viennent d'être adressées aux préfets pour leur rappeler qu'aux termes des instructions ministérielles, les maires doivent donner à ces opérations la plus grande publicité, en faisant apposer des affiches dans les endroits les plus apparents et en les portant à la connaissance des habitants, notamment au moment des foires et marchés.

Il importe que ces dispositions soient strictement observées, afin de donner satisfaction aux justes réclamations des éleveurs et, en même temps, assurer dans de bonnes conditions la remonte de la cavalerie et l'élevage dans un certain nombre de départements.

**Gendarmerie.** — M. Blouin, brigadier de gendarmerie à Cahors, a été nommé à un emploi de son grade à Caylus.

M. le brigadier de Caylus remplace M. Blouin à Cahors.

**Avis.** — Samedi prochain 6 août, à 1 heure du soir, il sera procédé, sur la place d'Armes à Cahors, à la vente de deux chevaux de la gendarmerie, réformés.

**Enfant brûlé vif.** — Une femme, demeurant rue Vauban, à Calais, s'étant absentée pour faire ses commissions dans le voisinage, avait laissé couchés, ses deux enfants âgés de trois ans et de vingt mois.

L'aîné, ayant pris une boîte d'allumettes, mit feu aux literies; lorsqu'il vit les flammes, il abandonna son petit frère. Aux cris poussés par l'enfant, les voisins entrèrent immédiatement dans la chambre où ils étaient; éteignirent l'incendie et prodiguèrent des soins au pauvre petit, en attendant l'arrivée de la mère et du médecin. L'enfant a succombé aux suites de ses blessures.

**Vol de 50,000 fr. à la poste.** — Un employé des postes, nommé A..., faisant le service des bureaux ambulants sur la ligne de l'Ouest, disparaissait il y a une dizaine de jours en emportant une somme de 40 à 50,000 fr. provenant des détournements d'une liasse de lettres chargées.

M. Goron, sous-chef de la sûreté, informé, commença aussitôt une enquête dans le but de retrouver le coupable. Des investigations furent demandées à la police de Londres où l'on supposait que le fugitif s'était réfugié. Son passage dans cette ville fut constaté d'une façon assez extraordinaire.

Un voyageur qui n'était autre que A..., était descendu dans un hôtel de Charing-Cross. Tenant compte de l'avis affiché que l'administration de l'hôtel n'était pas responsable des vols commis dans les chambres de voyageurs, il eut la malencontreuse idée de déposer à la caisse environ 40,000 fr. en billets de banque.

L'hôtelier flairant en lui un voleur, s'était hâté de prévenir la police tout en déposant l'argent dans une maison de banque.

Le lendemain, A..., au moment de repartir, redemanda les 40,000 fr.

L'hôtelier lui répondit qu'il ne les avait plus en sa possession, mais au lieu de réclamer, A... se hâta de quitter Londres.

L'employé infidèle a été arrêté à Genève et ramené à Paris.

**Accident de chemin de fer.** — Un grave accident s'est produit sur la ligne de Vincennes :

M. Charles Rosier, âgé de cinquante-huit ans demeurant rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie 40, qui avait pris place sur l'impériale du train 54,

committ l'imprudence de se lever au moment où le convoi allait passer sous le pont de Bagnolet. M. Rosier ressentit un choc épouvantable à la tête et fut précipité sur la voie.

Lorsqu'on releva ce malheureux on constata qu'il avait plusieurs fractures pouvant déterminer la mort à bref délai.

Il a été transporté à l'hôpital.

**Foire de Cahors.** — La foire du 3 août, a été assez importante. 400 paires de bœufs étaient exposés en vente. Les gras, ont été livrés de 25 à 26 fr. les 50 kilos, poids vif. Les bœufs de travail se sont peu vendus.

2,000 moutons, brebis ou agneaux étaient parqués sur le cours Vaxis. Le cours des agneaux a subi une légère hausse, par contre, le prix des moutons gras demeure stationnaire.

300 porcelets environ, ont été vendus à un prix raisonnable.

**Marché aux grains.** — Blé en vente, 250 hectolitres, vendus aux prix moyens : 1<sup>re</sup> qualité, 17 fr. 80, 2<sup>e</sup> qualité, 17 fr. 25, 3<sup>e</sup> qualité, 16 fr. 50 l'hectolitre.

Mais en vente 180 hectolitres, livrés au prix moyen de 10 fr. 50 l'hectolitre.

**Marché de la Villette.** — Les cours ont été plus faibles encore que d'habitude pendant la semaine qui vient de s'écouler. Sur 5,700 bœufs amenés, il en est resté 1,000 d'invendus; les cours ont été de 1,30, 1,15 et 0,90 pour les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> qualités. Sur les veaux, la baisse a été de 19 centimes, relativement à la semaine précédente.

Les marchés de Londres et de Liverpool ont reçu du 22 au 28 juillet 4,100 bœufs, 15,000 moutons, 900 veaux et 900 porcs d'Amérique.

**BOURSE.** — Cours au 3 août.

3 0/0	81 27
3 0/0 amortissable (ancien)	90 00
3 0/0 id. 1884	84 15
4 1/2 0/0 ancien	108 35
4 1/2 0/0 1883	108 22

**Dernier cours au 3 août.**

Actions Orléans	1,305 00
Actions Lyon	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0	393 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	284 50
Obligations Lombardes (jouissance)	000 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	346 50
---	--------

**Santé à tous, adultes et enfants.** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

**REVALESCIERE**  
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès, 100,000 cures et comprises celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Dudley, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants, dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. 50; 4 kil., 24 fr.; soit environ 20 c. le repas. Ausi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et somnifère rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIERE DE BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors, M. VINEL, dr. guisier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

**DISTRIBUTION DES PRIX**  
AU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

La distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire de Montfaucou a eu lieu ce matin, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Cahors.

Un nombreux clergé et une foule de parents et d'amis assistaient à cette fête scolaire, et témoignaient ainsi de la sympathie de nos populations pour l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Nous publions le discours prononcé à cette solennité par M. Vayssié, professeur d'histoire.



DISCOURS PRONONCÉ PAR M. VAYSSIÉ  
PROFESSEUR D'HISTOIRE

MONSIEUR,  
MESSIEURS,

L'année dernière nous avons eu la satisfaction d'entendre ici notre portrait, et le précieux avantage d'apprendre en même temps nos qualités et nos défauts. Cette année, je viens appeler votre attention sur un tableau d'un genre différent, mais dont le sujet, non moins instructif, nous touche encore d'assez près : je veux vous raconter les origines de ce Petit-Séminaire.

Cicéron observe quelque part que les conseils de la Sagesse acquièrent un nouveau degré d'autorité, lorsque, par une fiction ingénieuse, ils sont placés dans la bouche d'un ancien, surtout si cet ancien fut un homme illustre. Il me serait difficile assurément de vous faire raconter cette histoire de famille par un grand personnage d'autrefois ; mais au moins j'évoquerai le souvenir de quelques hommes du plus rare mérite, nos bienfaiteurs et nos modèles, je ferai parler leurs œuvres, et j'espère, Messieurs, qu'un tel langage aura accès dans vos jeunes esprits.

Monseigneur, Votre Grandeur veille sur le présent et pourvoit à l'avenir de cette Maison, avec une infatigable sollicitude : j'espère qu'elle ne sera pas indifférente à l'histoire de son passé, ou plutôt de ses modestes débuts. Elle y verra avec bonheur que son œuvre privilégiée est aussi l'œuvre des saints, l'œuvre même de Dieu. De leur côté, nos élèves, en payant aux zélés fondateurs de ce Petit-Séminaire le tribut d'admiration et de reconnaissance qui leur est dû, apprendront à bénir et à aimer Celui qui protège maintenant la même œuvre, et leur donne tous les jours des témoignages nouveaux de sa paternelle tendresse.

I

Le Petit-Séminaire de Montfaucon ne remonte pas à une très haute antiquité : il n'a pas même encore un siècle. A l'heure actuelle, il compte à peine 71 ans révolus, et peut encore souhaiter longue vie à quelques-uns de ses premiers élèves : c'est le 1<sup>er</sup> janvier 1816 que ses cours furent ouverts officiellement.

C'était l'époque où l'Eglise de France, sortant de ses ruines, s'efforçait de regarnir les rangs de sa milice, terriblement éclaircis par la Révolution. Le temps du Consulat et de l'Empire n'avait pas été aussi favorable qu'on pourrait le croire à cette œuvre pourtant si nécessaire. Le Concordat, ce pacte de réconciliation, où l'Eglise, par une extrême condescendance, s'était contentée du *minimum* des libertés qui lui sont dues, avait bien autorisé, dans chaque diocèse, la création d'un séminaire, mais dans l'esprit du législateur, cette autorisation se rapportait uniquement aux Séminaires proprement dits, c'est-à-dire aux écoles spéciales de théologie, comme on disait alors, et nullement aux *Petits-Séminaires*, c'est-à-dire à ces établissements d'instruction secondaire où la jeunesse chrétienne se prépare de loin aux études et aux vertus sacerdotales. Il y a pourtant plusieurs Petits-Séminaires en France dont l'origine remonte à cette époque : La loi du 11 floréal, an X, en avait autorisé la fondation en promettant solennellement d'encourager et de récompenser tous les efforts qui seraient faits en vue de répandre l'instruction ; mais ils ne tardèrent pas à se voir arrêtés dans leur développement par la création de l'Université impériale. Dans son ardeur de jeune mère, la nouvelle *Alma mater* se chargea d'élever toute la jeunesse française, même les futurs ministres des autels. En 1809, un décret rigoureux, supprimant toutes les écoles ecclésiastiques qui ne seraient pas dirigées par des membres de l'Université et soumises à ses règles, réduisit les Petit-Séminaires existants à n'être plus que des collèges ordinaires, ou de simples externats des Lycées.

Pendant ce temps, comment s'instruisaient les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique ?... Hélas ! comme ils pouvaient ! Les plus riches se hâtaient à suivre les cours des lycées et des collèges, encore animés généralement à cette époque d'un esprit assez chrétien ; les autres, et c'était bien alors comme aujourd'hui le plus grand nombre, faisaient à la hâte quelques études de latin, soit auprès de leurs curés, soit dans de pauvres petits pensionnats tolérés de mauvaise grâce par le gouvernement, ou protégés par leur seule obscurité. Dans le diocèse de Cahors on aurait bien pu compter neuf ou dix de ces établissements irréguliers, modestes officines de latin qui, pourtant, ont rendu de grands services à l'Eglise et au pays. Un des plus fréquentés, et sans doute le meilleur, fut celui de l'abbé Monceret, au Trépadou (dans la commune de Lascabanes). L'abbé Monceret était un ancien *Confesseur de la Foi*, un prêtre plein de vertus et de talents, et dont le nom ne devrait pas tomber dans l'oubli. Un moment le petit pensionnat qu'il avait fondé porta le titre d'*école supplémentaire au Petit-Séminaire*. En outre, l'abbé Monceret fut le seul maître de notre ancien et vénéré vicaire général, M. Derrupé ; c'est lui qui fixa dans le bien et dans la carrière ecclésiastique, cette âme alors impétueuse, pleine de feu, et (le croira-t-on ?) longtemps indécise entre Dieu et le monde.

Evidemment, tous les maîtres improvisés qui sur divers points du diocèse donnaient des leçons de latin à quelques pauvres enfants de la campagne, ne formaient pas de pareils élèves. Mais l'Eglise sait souffrir, se contenter de peu et attendre patiemment le jour des réparations inévitables. Cette fois, ce jour arriva plus tôt encore, et par malheur bien autrement qu'on n'avait espéré. Après dix ans d'un éclat incomparable, le régime impérial succomba sous les coups

de l'étranger, et l'un des premiers actes de la Restauration fut de publier une ordonnance ainsi conçue : « Les archevêques et les évêques de notre royaume pourront avoir dans chaque département une école ecclésiastique dont ils nommeront les chefs et les instituteurs. » C'était la liberté tant désirée de fonder les Petits-Séminaires, et Mgr de Grainville se hâta d'en profiter.

II

Mais pour la création d'une œuvre si importante, l'autorisation n'était pas tout. Une maison d'éducation, un Petit-Séminaire ne se font pas de rien ; il faut un vaste établissement, un personnel capable, des avances considérables, et des élèves. Or, on pouvait bien compter que les élèves ne manqueraient pas ; mais comment pourvoir à tout le reste ?... C'est ici, Monseigneur, que votre illustre prédécesseur put reconnaître l'action de cette Providence paternelle qui prépare de loin les instruments de ses desseins, les matériaux de ses œuvres, et les place au moment opportun sous la main de l'ouvrier : c'est alors que l'abbé Larnaudie s'offrit à Mgr de Grainville.

Quel était cet abbé Larnaudie, dont le courage entreprenant ne repoussait pas, bien plus, réclamait de lui-même la lourde tâche de fonder un Petit-Séminaire diocésain ?... Son histoire était assez étrange, et ne semblait guère l'avoir préparé au difficile métier d'instituteur de la jeunesse cléricale. — Quelque différence qu'il y ait entre l'homme et son œuvre, je ne puis résister à l'envie de vous en retracer les phases principales ; et vous écouteriez ce récit, j'en suis sûr, avec plaisir, comme on aime à s'entendre raconter, telle quelle, l'histoire d'un aïeul.

Jean-François-Gui Larnaudie était né le 12 septembre 1772, à Saint-Simon, d'une famille bourgeoise alliée à l'aristocratie. Son grand-père avait été procureur fiscal près le tribunal de Figeac ; sa grand-mère se nommait Marie de Depeyrot ; toutefois, ses parents n'avaient pas hérité de la charge de procureur ; ils vivaient en simples particuliers dans la terre patrimoniale des Larnaudie. Ils avaient quatre enfants, dont Gui était le deuxième.

Gui ! suivant un pieux usage, ses parrains lui donnèrent ce prénom en l'honneur du Saint dont l'Eglise faisait mémoire au jour de son baptême. Instruments sans doute inconscients des desseins de la Providence, ils n'eurent garde d'y voir un présage de l'avenir. Qui donc eût soupçonné à cette époque qu'il entrerait dans la destinée de cet enfant, de renouveler dans notre pays la vie, les exemples et les prodiges du saint populaire de la Belgique ?... Mais n'anticipons pas sur la suite des événements.

La jeunesse de Gui Larnaudie fut extrêmement agitée, presque orageuse. Destinée par ses parents à l'état ecclésiastique, et placé dans cette vue au Petit-Séminaire que Figeac possédait alors, sous la direction des Prêtres de la Mission, il n'eut pas le temps d'y terminer ses études avant que la Révolution de 1789 vint disperser les pasteurs et les troupeaux. Rentré dans sa famille pendant l'orage, il grandit au milieu des émotions de cette terrible époque, sans grand souci de l'avenir, et bien éloigné surtout de soupçonner les desseins que la Providence avait fondés sur lui. Aussi vécut-il tout simplement, comme on vit à la campagne, s'associant aux travaux agricoles de sa famille, mais prenant aussi sa part de toutes les fêtes du village ; évitant sans doute les excès qui auraient pu compromettre l'avenir, mais ne se refusant aucun plaisir honnête, et dissipant les trésors de sa jeunesse dans des aventures quelquefois fort périlleuses. Les vieillards de Saint-Simon racontent encore à leurs petits-enfants, pendant les longues veillées de l'hiver, les aventures extraordinaires dont Gui Larnaudie fut le héros avant d'être prêtre. Je pourrais aussi, Messieurs, vous en redire quelques-unes... mais une telle digression nous entraînerait trop loin. Enfin, Gui Larnaudie s'adonna au commerce ; il voyagea dans les montagnes d'Auvergne, achetant des troupes de jeunes bœufs qu'il revendait ensuite dans les foires du Haut-Quercy, et le négoce pratiqué avec intelligence et hardiesse lui rapporta de très beaux bénéfices.

Or, comment un tel homme en vint-il à quitter le monde pour entrer dans la carrière ecclésiastique ? L'histoire de sa vocation n'est pas moins curieuse que celle de sa jeunesse ; la voici telle qu'il la racontait plus tard lui-même à ses élèves :

Un jour, en suivant un de ces sentiers obscurs par lesquels le canton de Latronquière communique à l'Auvergne, il fut frappé d'une de ces pensées qui se présentent assez naturellement à l'esprit du voyageur solitaire. Il se demanda ce qui arriverait si quelque brigand, — comme il pouvait y en avoir, à cette époque troublée, mais pas maintenant, dans ce pays, — l'attaquait à l'improviste, s'emparait de son argent et jetait son corps dans un fourré ?... Cette pensée qui n'avait, si l'on veut, rien d'héroïque, fut le point de départ de son esprit vers des considérations plus hautes, et bientôt, comme autrefois François Xavier, il se répéta à lui-même cette parole du Livre Sacré : « Que sert à l'homme de gagner l'Univers s'il vient à perdre son âme ? » — De là à faire un retour sur ses jeunes années, sur les temps de son séjour au Petit-Séminaire de Figeac, sur sa vocation peut-être réelle à un état plus saint, il n'y avait qu'un pas. Entré dans cette voie où le poussait sans doute une force supérieure, son esprit ne s'arrêta que lorsqu'il eut pris une de ces résolutions auxquelles ne sauraient atteindre les âmes vulgaires.

Il y avait alors à Thémintettes, non loin de Saint-Simon, un prêtre nommé M. Manhéri, dont on redisait au loin la sainteté et les lumières. Gui Larnaudie,

de retour dans sa famille, fut se jeter à ses pieds, lui conta son passé, et le pria de lui parler au nom de Dieu sur un projet qu'il avait formé : il ne s'agissait de rien moins que de rentrer dans cette carrière ecclésiastique dont il avait abandonné la pensée depuis vingt ans. L'abbé Manhéri n'eut pas de peine à reconnaître dans cet étrange pénitent l'étoffe d'un excellent prêtre, et dans la démarche assez extraordinaire qu'il venait d'accomplir, l'impulsion de la Grâce. Il l'encouragea et l'affermir dans sa résolution ; il lui offrit même son concours qui pouvait n'être pas inutile, et quelques mois après, Gui Larnaudie entra au Grand Séminaire de Cahors : il avait alors 37 ans.

A l'aspect de ce nouveau séminariste, ses jeunes condisciples durent éprouver un singulier mélange d'étonnement et de curiosité. Ses traits, qui rappelaient Socrate bien plutôt qu'Alcibiade ; sa démarche, qui garda toujours quelque chose de l'allure paysanne, même dans les cérémonies et sous l'habit de chœur ; ses questions d'abord très rares, et pour cause, au cours de Théologie qui se faisait en latin ; la gravité et le silence qu'il gardait habituellement, même dans les récréations, et qui formaient un contraste frappant avec la franche gaieté de la jeunesse du Sanctuaire ; tout, en un mot, dans sa personne parut au moins étrange. Peu à peu cependant cette première impression se modifia. Bientôt, à ses discours aussi sensés que rares, à son travail opiniâtre, à l'esprit de Foi et aux austères pratiques dont il donnait déjà l'exemple, tout le monde comprit que, sous sa rude écorce, ce *paysan du Danube*, comme quelques-uns n'avaient pas craint de l'appeler, cachait une intelligence supérieure, un grand caractère, un cœur d'apôtre. Ordonné prêtre à la fin de 1812, il fut nommé vicaire à St-Barthélemy, et il exerça ses fonctions depuis deux ans, lorsque l'ordonnance autorisant la fondation des Petits-Séminaires parut au *Bulletin des Lois*.

III

Chose étonnante, cette loi tant désirée, et à laquelle on aurait dû par conséquent être si préparé, surprit encore Mgr de Grainville et le prenait au dépourvu. Comment fonder immédiatement une œuvre si importante ? — Où l'établir ? Quels professeurs pourrait-on y appeler à une époque où on avait besoin de tous les prêtres, où même on en manquait pour le ministère paroissial ?... — Tandis que Mgr de Grainville se posait ces questions et les soumettait à son conseil, de son côté, l'abbé Larnaudie était intérieurement sollicité de se dévouer à l'œuvre du Petit-Séminaire. Il redoutait le saint ministère où il faisait beaucoup de bien, mais dont une timidité invincible l'empêchait de remplir un des plus grands devoirs, celui de la Prédication. A la vérité, l'Enseignement devait bien aussi opposer quelques difficultés à un maître dont l'éducation avait été absolument tronquée, mais avec du travail, ces difficultés ne lui paraissaient pas insurmontables. Mis au courant des préoccupations de Mgr de Grainville, il manifesta ses propres dispositions et eut la surprise de les voir agréées. L'évêque le connaissait suffisamment pour être assuré qu'une fois chargé de l'entreprise, l'abbé Larnaudie ne faillirait pas à sa tâche. Il l'en chargea, en effet, et lui laissa, sur sa demande, une entière liberté dans le choix des moyens. Une circonstance imprévue vint, du reste, donner au courageux fondateur du Petit-Séminaire le temps nécessaire pour bien mûrir son projet. La Révolution du 20 mars remit tout à coup en question la forme du gouvernement et suspendit l'effet des premières lois de la Restauration. C'est pendant les *Cent jours*, c'est pendant la campagne de Waterloo que l'abbé Larnaudie visita les principales villes du département, pour reconnaître celle où le Petit-Séminaire pouvait s'établir dans les meilleures conditions.

Mgr de Grainville aurait préféré Cahors ; mais le manque de ressources pour construire ou pour acheter un établissement suffisant, ne permettait pas de satisfaire son désir. L'abbé Larnaudie se souvint alors de ce Petit-Séminaire de Figeac où il avait passé les plus belles années de sa jeunesse. Abandonné par les Lazaristes, dès le début de la Révolution, cet établissement était devenu un collège communal ; mais les bons habitants de Figeac s'obstinaient à lui conserver son vieux nom ; et l'on pouvait espérer que la municipalité, sans renoncer au droit de propriété, serait heureuse de le rendre à sa première destination. L'abbé Larnaudie présenta donc une demande en ce sens. Vain espoir ! naïve illusion. Les édiles de Figeac flairèrent un danger pour la liberté de conscience dans des propositions trop avantageuses pour ne pas cacher un piège ; la demande fut repoussée et la capitale du Haut-Quercy conserva son collège.

Ecarté de Figeac, l'abbé Larnaudie fut aussi éconduit successivement, sous divers prétextes, par les autorités de Gourdon, de Martel et de Lacapelle-Marival. Comme il arrive presque toujours, la malveillance humaine servait admirablement les desseins de la Providence.

Tandis que l'abbé Larnaudie s'adressait ainsi vainement à des municipalités indifférentes ou hostiles, il ignorait que, dans une petite bourgade jusque-là presque inconnue, un pauvre prêtre lui avait préparé les voies et n'attendait que sa venue. Ce digne précurseur était l'abbé Martin, curé de Montfaucon.

L'abbé Martin, originaire de la paroisse d'Aynac, avait déjà consacré la plus grande partie de sa vie à l'instruction de la jeunesse ; pendant quelques années, il avait été le collaborateur de Guillaume Lacoste, l'illustre auteur de l'*Histoire du Quercy*, alors chef d'institution à Cahors. Obligé ensuite, dans la pénurie de prêtres où était le diocèse, d'accepter la cure de Montfaucon, il n'avait pu renoncer entièrement à son goût pour l'enseignement, et son vaste presbytère était de-



venu peu à peu un petit collège, ou plutôt une seconde école supplémentaire au Petit-Séminaire, moins le titre officiel. Mais en 1815 ses forces commençaient à trahir son courage, et déjà il voyait venir avec tristesse le moment où il serait obligé de réserver tous ses soins à la conduite et à l'administration de sa vaste paroisse, lorsqu'il connut la mission confiée à l'abbé Larnaudie. Dès lors, il n'eut plus qu'une pensée, qu'un désir : se décharger sur lui d'un fardeau devenu trop lourd pour ses faibles épaules, et faire bénéficier ses paroissiens de la présence du Petit-Séminaire diocésain.

M. Larnaudie étant venu à Labastide Murat, où ses propositions (il faut le dire) commençaient à trouver un accueil favorable, l'abbé Martin le vit, lui communiqua ses pensées, et lui représenta les avantages réels qu'offrait, pour le succès de son œuvre, le lieu de Montfaucon. Il lui transmettait lui-même ses élèves qui formeraient ainsi le premier noyau de l'établissement ; son presbytère, anciennement demeure des Prieurs de Montfaucon, était devenu pendant la Révolution une propriété privée, qu'on rachèterait facilement ; la municipalité, dirigée par un parfait homme de bien, l'honorable M. Lauvel, se montrait animée des meilleures dispositions ; non contente de se procurer un nouveau presbytère, elle insistait pour offrir elle-même au diocèse, en faveur de l'œuvre projetée, la propriété de l'ancien, et promettait toute sorte de facilités pour l'acquisition des terrains publics environnants. Enfin, M. Martin fit valoir les avantages non moins précieux qui résultent de la position de Montfaucon au centre du diocèse, l'air pur qu'on y respire et grâce auquel jamais une épidémie sérieuse n'a pu s'implanter dans la maison ; tout, jusqu'à cet isolement dont nous sommes quelquefois tentés de nous plaindre, mais qui, du moins, éloigne de nous mille occasions de perdre le temps. Après avoir rencontré presque partout de si graves obstacles, l'abbé Larnaudie ne put s'empêcher d'être frappé des facilités qu'il trouvait à Montfaucon ; il le regarda comme un signe de la volonté de Dieu, et, du consentement de Mgr de Grainville, il résolut de fonder ici son Petit-Séminaire.

La première et la plus difficile question était résolue ; il n'y avait plus, avant de se mettre à l'œuvre, qu'à s'assurer des professeurs, à pourvoir aux premiers frais d'installation, et à remplir les formalités légales.

IV

Pour commencer, on n'avait pas besoin d'un personnel nombreux. L'abbé Larnaudie se contenta, la première année, de trois collaborateurs, qu'il convient de mentionner ici, ne serait-ce que pour saluer en eux nos premiers devanciers.

L'abbé Bosq, le premier, était un prêtre déjà âgé, originaire du Rouergue, mais Quercynois par le cœur, attiré dans ce diocèse par la grande influence de M. de la Devèze. C'était un professeur très instruit, qu'une extrême timidité et des scrupules respectables avaient éloigné du ministère sacré ; cependant, après cinq années passées au Petit-Séminaire, il accepta la petite cure de Camy, où sa mémoire est encore en grande vénération.

Tout autre était l'abbé Pauty, jeune clerc, qui cachait sous des formes singulièrement originales, une instruction très solide, acquise, croyons-nous, sous d'excellents maîtres au Lycée de Cahors.

Enfin venait un sujet des plus distingués, l'abbé Cadiergues, issu d'une famille patriarcale de Lacapelle-Marival. Comme M. Pauty, il ne passa qu'une année au Petit-Séminaire ; peu après il entra dans la Congrégation des Missionnaires de France.

Tels furent les premiers auxiliaires de l'abbé Larnaudie. Quelle situation put-il leur faire, et quels avantages leur offrir outre l'honneur de contribuer avec lui à la fondation de la plus importante et de la plus belle des œuvres diocésaines ?... Nous ne saurions le dire avec certitude ; mais il y a lieu de penser que le mérite de leur dévouement leur restait à peu près tout entier, du moins si on en juge par les premières ressources qui furent mises à la disposition du vénérable supérieur.

Récemment, pour la construction du Lycée de Passy, une *Revue* nous parlait de la bagatelle de deux millions. Le Petit Séminaire de Montfaucon a commencé avec beaucoup moins. L'abbé Larnaudie se plaisait à répéter qu'il avait fondé avec quatre cents francs ; encore cette somme ne lui appartenait-elle pas : il l'avait empruntée à une de ses tantés M<sup>lle</sup> Jausion, de Figeac. Il est vrai qu'après M<sup>lle</sup> Jausion, Mgr de Grainville voulut que la caisse diocésaine contribuât pour une somme relativement considérable aux frais de première installation, et qu'il fit compter au directeur de l'entreprise, par M. le Supérieur du Grand-Séminaire, quinze cents francs à la fois. C'est ainsi que Mgr de Grainville s'inscrivit en tête des bienfaiteurs de l'œuvre naissante... — Il paraît, Monseigneur, qu'il est moins coûteux de fonder une grande œuvre, que de la continuer... — Quoiqu'il en soit, au total, c'était une somme de 1900 francs que l'abbé Larnaudie avait reçue pour fonder le Petit-Séminaire. Avec ce capital — et avec ses ressources personnelles — il pouvait aller loin.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1815, il se rendit à Montfaucon, pour inscrire les anciens élèves de l'abbé Martin et ceux qui se présentèrent avec eux. Il s'en trouva environ une vingtaine. On se mit à l'œuvre sans retard, et les classes commencèrent de fait le 2 novembre, suivant l'usage général à cette époque. Toutefois, l'accomplissement des formalités légales fit retarder jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante l'ouverture officielle des cours.

Si l'abbé Larnaudie eût laissé des *Mémoires* ou un journal quelconque de sa vie, nul doute qu'à cette

date du 1<sup>er</sup> janvier 1816, nous n'eussions trouvé une page émue, exprimant la joie, les craintes et les espérances du zélé fondateur, et surtout ses vœux pour la prospérité de la Maison naissante. Mais l'humble prêtre n'avait ni la pensée, ni le temps d'écrire des *Mémoires* : il se contenta d'adresser au Ciel une fervente prière pour que Dieu bénit son œuvre. Manifestement, il s'est vu exaucé.

V

Ainsi donc, le Petit-Séminaire avait inauguré ses cours : est-ce à dire qu'il fût vraiment fondé, que l'œuvre eût réussi, et qu'il n'y eût plus qu'à continuer ? L'abbé Larnaudie eût été bien aveugle s'il avait pu le croire. En réalité, on n'avait fait que poser la première pierre du vaste édifice qu'il fallait élever.

Sans parler du petit nombre des élèves qui s'étaient présentés durant les premiers mois (car il était facile de prévoir son prochain et rapide accroissement), on n'avait pour tout abri que ce vieux prieuré de Montfaucon, qui subsiste encore à l'heure actuelle, comme pour témoigner de la misère des premiers temps. Le jardin supérieur et une petite cour, celle-ci à peine égale au tiers de notre cour d'honneur et environnée, sur trois côtés, par un chemin public, en formaient toutes les dépendances. Sans la faculté de recevoir des externes, accordée de bonne grâce par une administration bienveillante, le Petit-Séminaire eût été, dès sa naissance, condamné à périr, faute d'air, dans son berceau. — En dehors de ces considérations purement matérielles, n'est-il pas évident qu'une maison n'est fondée que lorsqu'elle a sa clientèle assurée, ses cours organisés et marchant régulièrement, son règlement respecté, en un mot, son esprit et sa vie ? Or tout cela était encore à créer : la tâche semblait grande à mesure qu'on avançait. L'abbé Larnaudie eut la sagesse de ne pas s'en effrayer, et de savoir attendre de la confiance des familles, du dévouement des maîtres et surtout de la protection divine la confirmation et les progrès de son œuvre. Il nous reste à voir comment ses prévisions furent bientôt réalisées.

La confiance des familles se manifesta la première en dépassant de beaucoup toutes les espérances qu'on avait pu concevoir. Le nombre des élèves s'accrut d'année en année en suivant une proportion véritablement étonnante. Partis de 20, en peu d'années on arrivait à 250 ; en 1830 on dépassait 300 : il est vrai que ce prodige ne s'est réalisé qu'une fois. — En présence de ces chiffres, on se demande véritablement où le supérieur-économiste, car pendant douze ans M. Larnaudie cumula ces deux fonctions, pouvait loger tant d'élèves. Il est vrai que la plupart étaient externes et qu'on n'avait besoin ni d'un réfectoire, ni d'un dortoir bien vastes ; il est vrai aussi que l'abbé Larnaudie achetait peu à peu ou prenait à loyer toutes les maisons et toutes les granges du voisinage ; enfin, on sait qu'il fit construire en 1820 cette salle d'étude dont Votre Grandeur a pu admirer, Monseigneur, avant la construction de l'aile du couchant, l'aspect tout bucolique. Mais, même avec cela, quel encombrement ! Vous en aurez une idée, Messieurs, quand vous saurez que deux classes se faisaient sur les marches de pierre de l'escalier de l'économat. Quant au premier sanctuaire de notre philosophie, je n'oserais dire où il était, surtout à nos philosophes présents, si Jésus-Christ n'était pas né, lui aussi à Bethléhem, dans une étable abandonnée.

Manifestement, nos pères, moins délicats et moins difficiles que nous, n'attachaient qu'une importance très secondaire au confortable et à l'ameublement. Que ferions-nous aujourd'hui si nous devions nous contenter de ce qui suffisait en 1820 ?... J'ose à peine poser cette question... Messieurs, si jamais il nous arrive, ce qui n'est pas impossible même dans l'état présent du Séminaire, de trouver qu'il nous manque encore bien des choses désirables ou utiles, souvenons-nous de nos prédécesseurs, et loin de murmurer ou de nous plaindre, nous bénirons la Providence.

VI

Il faut le dire, toutefois ; cette affluence extraordinaire d'élèves et cette confiance admirable dont les familles voulurent bien faire crédit au nouvel établissement, ne sauraient s'expliquer suffisamment par la simplicité des goûts et par l'austérité des mœurs du temps. Elles s'expliquent et se justifient surtout par l'excellent esprit qui régnait dans la Maison, par l'excellence de l'éducation et la supériorité universellement reconnue de l'enseignement qu'on venait y recevoir.

L'esprit du Petit-Séminaire ne lui fut pas donné par l'abbé Larnaudie uniquement : il est aussi l'œuvre de deux autres prêtres de talents très divers, mais également précieux dans une période d'organisation ; plusieurs de mes auditeurs les ont déjà nommés, ce sont M. Derruppé et M. Bonhomme, qui vinrent se joindre à M. Larnaudie, le premier en 1817, le second en 1818. Ainsi les trois premières années furent marquées chacune par l'arrivée d'un directeur éminent qui seul eût suffi à la rigueur pour la conduite de la Maison, et qui, réuni aux deux autres, devait élever le Petit-Séminaire de Montfaucon à un très haut degré de prospérité.

Je n'ai pas à raconter ici l'histoire de M. Derruppé, de ce prêtre si vénéré, que sa sagesse et ses hautes vertus, alliées à une extrême modestie, placèrent de bonne heure et pour toujours au premier rang dans le clergé diocésain. Il me suffira de dire que, simple clerc à l'époque où il entra au Petit-Séminaire comme professeur de Troisième, il acquit dès le premier jour sur les élèves un ascendant presque égal à celui du supérieur. L'abbé Larnaudie entrevit aussitôt tout le parti qu'il pourrait tirer de ce jeune professeur : il lui réserva, dès lors, la chaire de philosophie qui ne de-

vait se fonder qu'en 1822. et, en attendant, lui facilita les moyens d'aller compléter son instruction par trois années de fortes études philosophiques au Petit-Séminaire d'Issy. Au bout de ce temps, quand M. Derruppé rentra à Montfaucon, le fondateur du Petit-Séminaire pouvait se tranquilliser sur l'avenir de son œuvre. Tout dans la Maison allait recevoir, par la présence de ce jeune maître, plein de talent, de science et de zèle, une forte impulsion. Le goût de la piété et l'amour de l'étude, jusque-là un peu hésitants peut-être au milieu du désordre inséparable d'une première et mauvaise installation, allaient devenir la tradition du Petit-Séminaire, et former pour ainsi dire sa devise. L'établissement n'avait plus à lutter pour l'existence, il allait acquérir sa célébrité et son renom. Dès ce jour, en évitant soigneusement de se substituer à l'abbé Larnaudie ; en le secondant au contraire avec une complète abnégation, M. Derruppé fit, à son tour, du Petit-Séminaire son œuvre de prédilection et l'objet de sa constante sollicitude. Il ne la perdit jamais de vue, même au milieu des travaux si différents que lui imposait la charge de vicaire général, et lorsqu'il pouvait se reposer du soin de sa direction sur M. Carayol, son disciple préféré et l'héritier de ses traditions, M. Derruppé fut avant tout et toujours, si je peux ainsi parler, l'homme du Petit-Séminaire. C'est ce que Votre Grandeur a très bien reconnu, Monseigneur, lorsqu'elle a voulu que sa dépouille mortelle vint reposer auprès de ses *chers élèves*, comme il ne cessa jamais de les appeler, et non loin du modeste mausolée de l'abbé Larnaudie. Nul doute, Monseigneur, que vous n'ayez ainsi répondu à son vœu secret le plus ardent ; de son côté, le Petit-Séminaire, qui a recueilli et honoré sa cendre comme celle d'un père bien-aimé, la regardera toujours comme une puissante protection.

Pour quelques-uns, M. Derruppé partage seul avec l'abbé Larnaudie la gloire d'avoir fondé le Petit-Séminaire de Montfaucon. Il est plus juste, à mon avis, de reconnaître un troisième fondateur dans la personne de M. Bonhomme, quoique l'influence de ce dernier ne se soit bien manifestée au dehors qu'après la mort de l'abbé Larnaudie. Au dedans même de la maison, M. Bonhomme n'eut pendant dix ans, du moins officiellement, qu'un rôle secondaire dans la direction de l'établissement ; mais nul doute que l'autorité, dont il avait pour ainsi dire le don inné, et qu'à la différence de M. Derruppé, il savait rendre tout à fait populaire parmi les élèves, jointe à son aptitude merveilleuse pour les affaires, n'aient de bonne heure puissamment contribué à l'affermissement de l'œuvre, et rendu les plus grands services au principal fondateur. Aussi, après avoir recueilli la plus lourde part de sa succession, a-t-il failli le faire oublier. Que d'anciens élèves, que de gens du monde, que de prêtres dans ce diocèse, pour lesquels l'administration et le passé tout entier du Petit-Séminaire, jusqu'en 1858, se résument et se personnifient en quelque sorte dans le seul M. Bonhomme !

En réalité, les trois fondateurs de cette Maison, par leurs qualités éminentes, se complétaient admirablement, et furent également nécessaires au succès de l'œuvre où s'est dépensée, pendant la plus belle partie de leur existence, toute leur activité. L'initiative hardie et puissante de l'abbé Larnaudie était indispensable pour oser jeter les fondements d'un tel édifice, sans aucun secours humain, et sans autre appui que la confiance en Dieu ; l'instruction si variée et la piété si solide de M. Derruppé, pour faire de l'établissement ce qu'il doit être avant tout, une excellente maison d'éducation chrétienne ; enfin, la grande popularité et l'admirable sens pratique de M. Bonhomme, pour y faire régner, avec l'ordre et le contentement, cet amour de l'autorité, cet esprit de famille, et cette union fraternelle entre les élèves, qui lui donnent, croyons-nous, parmi les établissements du même genre, sa physionomie particulière.

— Vous le voyez, Messieurs, le Petit-Séminaire de Montfaucon a eu, comme du reste toutes les œuvres que Dieu bénit, une origine fort modeste. Pauvre dès sa naissance, comme il l'a toujours été, et confiné pendant de longues années dans une veille mesure, il ne s'est soutenu et développé que grâce à la protection manifeste de Dieu, au dévouement absolu et inépuisable de ses fondateurs, continué dans ceux qui leur ont succédé, à la confiance des familles, enfin, à la bienveillance de tous, car pendant les 71 ans de son existence, il a eu la rare fortune de ne pas connaître un ennemi.

Il ne rougit point de la pauvreté, de l'humilité, ou même, si l'on veut, de la misère de ses débuts ; au contraire il s'en félicite et s'en honore, puisqu'elle rehaussent et consacrent ses succès. Quand on ne doit son élévation et sa prospérité, après Dieu, qu'à soi-même, à son intelligence et à son travail ; en un mot, quand on est le fils de ses œuvres et qu'on est quelqu'un, on peut s'en faire honneur.

... Forsan et hoc olim meminisse juvabit.

En même temps vous avez vu tout ce que la Providence d'un côté, le dévouement et le travail de quelques hommes de l'autre, ont fait pour assurer aux élèves de cette Maison, le bienfait d'une éducation solide autant que chrétienne. C'est à vous maintenant de payer la dette de la reconnaissance, en profitant largement de la situation qui vous est faite, et en vous montrant partout, au sein de vos familles, comme dans l'enceinte de l'établissement, d'excellents séminaristes.